

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2014**  
**Procès-verbal n° 04-2014**

L'an deux mille quatorze, le onze mars, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE-- Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL - Bernard GRANGE - Gérard VUILLERMET - Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE - Denis VINCENT - Alberte RETORNAZ

Procuration : Jacques MARTIN donne procuration à Christian GRANGE

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

**1- DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DOMAINE SKIABLE ET REMONTEES MECANIQUES HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SEM VALLOIRE POUR L'ETE 2014 ET L'HIVER 201/2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs des remontées mécaniques gérées par la SEM Valloire pour la saison d'été 2014 et la saison d'hiver 2014/2015.

**1- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les montants de subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2014
ADMR	1 000,00 €
A.E.P : Stages été	2 000,00 €
A.E.P : Chars du 15 août	500,00 €
A.E.P : JB Cup	500,00 €
A.E.P : La montagne aux enfants	2 000,00 €
A.E.P. : Fonctionnement	30 000,00 €
A.P.P.P.S.	76 500,00 €
Alchimy	2 000,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	2 700,00 €
Amicale des Verneys	500,00 €
Chars du 15 août aux Amicales	1 500,00 €
Anciens combattants	1 000,00 €
Ass. du personnel communal	2 125,00 €
Ass. du personnel communal médailles	375,00 €
Chorale "L'UZEL"	800,00 €
Coopérative scolaire	3 200,00 €
Coopérative scolaire : voyage	10 000,00 €

Ecole Aristide Briand (voyage CLIS)	100,00 €
La Fibre Mauriennaise	300,00 €
Groupe folklorique	1 200,00 €
Judo-club	7 500,00 €
Snow-ski club	62 750,00 €
Ski scolaire	3 066,00 €
Snow-ski club : Léa GUYENNOT	1 000,00 €
Snow-ski club : Groupe Grand Prix	4 000,00 €
Tennis-club	2 290,00 €
Val'patin	4 000,00 €
Valloire Patrimoine et Culture	3 000,00 €
VTT Valloire Galibier	3 000,00 €
<b>TOTAL c/65748</b>	<b>228 906 €</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 11 mars 2014 à 21h45.